



Le Petit Journal de Saint Augustin

*"Les royaumes sans la justice ne sont que des entreprises de brigandages"
(Saint Augustin)*



Numéro 19 — mars 2017

Dans la brume d'Octobre (Valérie NOUAT, lauréate du concours photo 2016)

SOMMAIRE

Compte rendu des commissions

Travaux	p. 4-5
PLU—Voiries	p. 6
Elections	p. 7
Fibre optique	p. 8
PNR	p. 8
Communauté de communes	p. 9
Infos mairie	p. 9

Info Village

p. 10-15

Environnement

Méthaniseur agricole	p. 16
Frelon asiatique	p. 17

Pages Associations

p. 18-19

AGENDA DES MANIFESTATIONS

1 & 2 avril	Expo de La Palette des Amis
15 avril	Loto de printemps
17 avril	Chasse aux œufs
23 avril	Election présidentielle 1 ^{er} tour
29 avril au 1er mai	Jumelage en Corrèze
7 mai	Election présidentielle 2eme tour
21 mai	Brocante de Barny
3 juin	Fête des écoles
11 juin	Election législative 1 ^{er} tour
18 juin	Election législative 2eme tour
<u>24 juin</u>	<u>Fête du village (Feu d'artifice)</u>
2 juillet	Brocante de Sainte Aubierge
10 septembre	Fête des associations

L'édito du Maire

Chers administrés,

Cette année s'annonce riche en réalisations. En effet, les diverses subventions ont été obtenues et les dossiers sont clos. Pour rappel, nous allons finaliser les allées du cimetière avant le printemps, idem pour la deuxième tranche de la vidéo protection. Dans les prochains jours, la rue d'Epieds, une partie de la rue de la Vallée et la partie limitrophe à Mauperthuis de la rue du Saussoy vont être refaites. D'ici quinze jours les travaux du café de la Pomme d'Or vont débuter, la fin du chantier est prévue fin d'année. Nous mettront ensuite en location deux appartements, un café restaurant et un salon de coiffure. L'extension du cabinet médical sera réalisée approximativement dans les mêmes délais. Le conseil municipal m'a donné l'autorisation de solliciter les subventions nécessaires aux projets 2018

qui sont entre autres le city stade, la troisième phase de la vidéo protection et l'enfouissement des réseaux. Une étude est en cours sur le financement de la rue de Beauthuil pour la dépose des écoliers en sécurité. De même pour l'aménagement du carrefour de la rue d'Epieds et de la rue de Meaux. Le PLU a été voté récemment et va entrer en application le 29 mars 2017. Comme vous le constatez, votre conseil municipal ne manque pas d'énergie pour mener à bien les objectifs visés, je les remercie vivement pour leur implication sans faille.

Info d'importance : votre bureau de vote se déplace (voir page 7). Je serai présent comme à mon habitude sur les deux tours pour vous accueillir.

J'aimerais remercier l'ensemble des agents de la commune pour leur professionnalisme dans les différentes missions qui leur sont confiées sous la houlette d'Isabelle Perigault dont le travail est exemplaire.

Merci aussi à tous les habitants dont les actions et les intentions sont tournés vers l'intérêt général, pour que Saint Augustin reste Saint Augustin.

Attention, petite précision : désormais la fête du village et son traditionnel grand feu d'artifices se fera tous les ans le dernier samedi du mois de juin. Pour le plaisir de tous, et en particulier des juilletistes.

Je vous invite aussi à écouter le radio du territoire : super ambiance sur radio Oxygène 106.4, de la bonne musique et surtout beaucoup d'informations locales.

La foire internationale aux fromages et aux vins de Coulommiers fête ses 50 ans du 7 au 10 avril : à vos papilles !

Je renouvelle mes bons vœux de retraite à Danielle Sperzagni et Eric Lebreton (page 13) et je remercie vivement la famille Robiche pour toutes ces années au service des habitants : je leur souhaite aussi mes bons vœux pour une retraite bien méritée.

Bonne lecture à tous,

Votre maire,

Sébastien HOUDAYER.



TRAVAUX

ECLAIRAGE

Epieds

Les réseaux électriques et téléphoniques situés rue d'Epieds et zone commerciale de la rue de Meaux ont été enfouis. Douze nouveaux candélabres à leds, **plus économiques d'environ 70%**, éclairent désormais ces deux parties de voirie.

L'enfouissement des réseaux va se poursuivre début 2018 en direction de la rue de Meaux, la place du 27 Août, ainsi que sur le chemin de la Poste.



Nouveaux points lumineux

Sept nouveaux points lumineux ont été installés :

- ◆ 2 unités rue du Noyer
- ◆ 1 rue du Lavoisier
- ◆ 1 rue du Ruisseau
- ◆ 1 rue Paul Niclausse
- ◆ 2 rue d'Esse

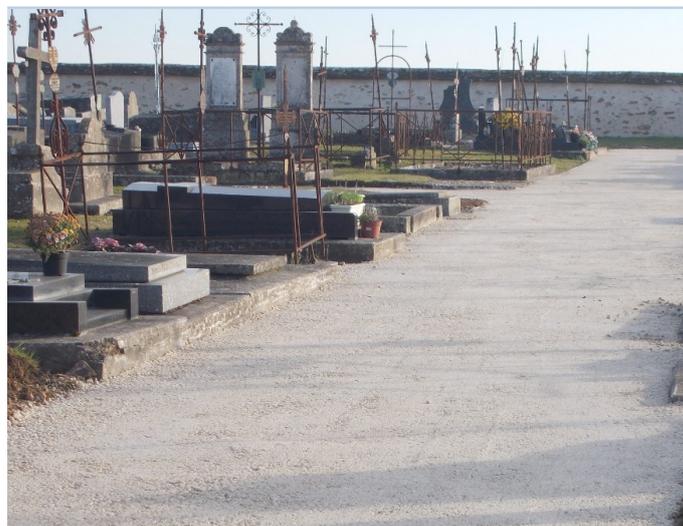
Ces travaux d'amélioration de l'éclairage public vont se poursuivre cette année.

CABINET MEDICAL

L'extension du cabinet médical, destinée à l'accueil de **deux nouveaux médecins et un cabinet d'infirmières**, sera réalisée dans le courant de l'année. Nous espérons que l'arrivée de ces professionnels de santé permettra de réduire les délais de consultation.



CIMETIERE



Les allées du cimetière sont en cours de réfection : décaissement du sol, mise en place d'un tissu géotextile, pose d'un lit de grave. Un bitume bicouche sera étalé au printemps.

Une procédure de reprise des concessions temporaires arrivées à échéance a débuté le 1er février 2017 pour une durée de deux ans. Des panneaux d'information sont installés sur les 32 concessions concernées et un affichage a été réalisé à l'entrée du cimetière.

CAFE—LA POMME D'OR

L'ancien bâtiment du café La Pomme d'Or va être réhabilité courant 2017 pour accueillir de nouveaux services:

- ◆ un café-restaurant
- ◆ un salon de coiffure
- ◆ deux logements privés

L'ensemble de ces aménagements sera mis en location par la commune. Ceci permettra de financer dans l'immédiat l'achat et les travaux, et par la suite d'autres projets au service des habitants. En effet, les dotations de l'état et territoriales étant en baisse constante, il est nécessaire pour notre commune de prévoir d'autres sources de financement.

PANNEAUX D'INFORMATION

Deux panneaux d'information lumineux vont être mis en place très bientôt:

- ◆ carrefour des commerces
- ◆ rue Sainte-Fare

Ceci permettra de diffuser en continu de l'information sur l'agenda de la commune et les principaux services.

Le prestataire retenu est la société EPL de Faremoutiers.



LAVOIR DE BARNY

Le lavoir de Barny a été équipé en vue de l'accueil de l'AMAP « Le panier du Lavoir » : tables démontables, barrières de protection, éclairage LED, radiants électriques.

VIDEO PROTECTION



Dans la continuité du déploiement de la vidéo protection, sept caméras supplémentaires vont être installées sur la commune, en particulier dans la zone des commerces. Plusieurs seront équipées de reconnaissance de plaques minéralogiques, même de nuit.

Pour rappel, la première phase était concentrée sur les bâtiments communaux.

Les caméras déjà installées ont permis de diminuer les dégradations des biens communs, ou d'identifier les auteurs d'incivilités ou de vandalisme.

Le budget prévu de 37.443 € HT a été subventionné à 80% par la Dotation aux Equipements des Territoires Ruraux (DETR).

RAPPEL STATIONNEMENT



Le stationnement est réservé aux personnes handicapées place du 27 Août face au cabinet médical.

Pour rappel, l'infraction est passible d'une **amende de 135 €**.

PLU

L'enquête publique concernant le projet de PLU (Plan Local d'Urbanisme) s'est achevée le 7 novembre 2016.

Le Commissaire-enquêteur, a rendu son rapport le 23 décembre 2016, celui-ci a été complété suite à une demande du Tribunal Administratif le 17 janvier 2016. **(consultable sur le site de la commune : <http://www.saint-augustin77.fr/fr/information/61864/projet-plan-local-urbanisme-plu>).**

Il a conclu à un avis favorable assorti de recommandations.

La municipalité doit donc maintenant prendre en compte ces recommandations et les observations des personnes publiques associées (département77, Région, Associations...) avant de valider le PLU en Conseil Municipal.

Le document d'urbanisme communal a été approuvé lors du conseil municipal du 14 mars 2017.

VOIRIES

Miroirs de voirie

Des miroirs de voirie ont été installés :

- à la sortie de la cour commune face au numéro 57 de la rue de Melun
- à la hauteur du numéro 77 de la rue de Meaux

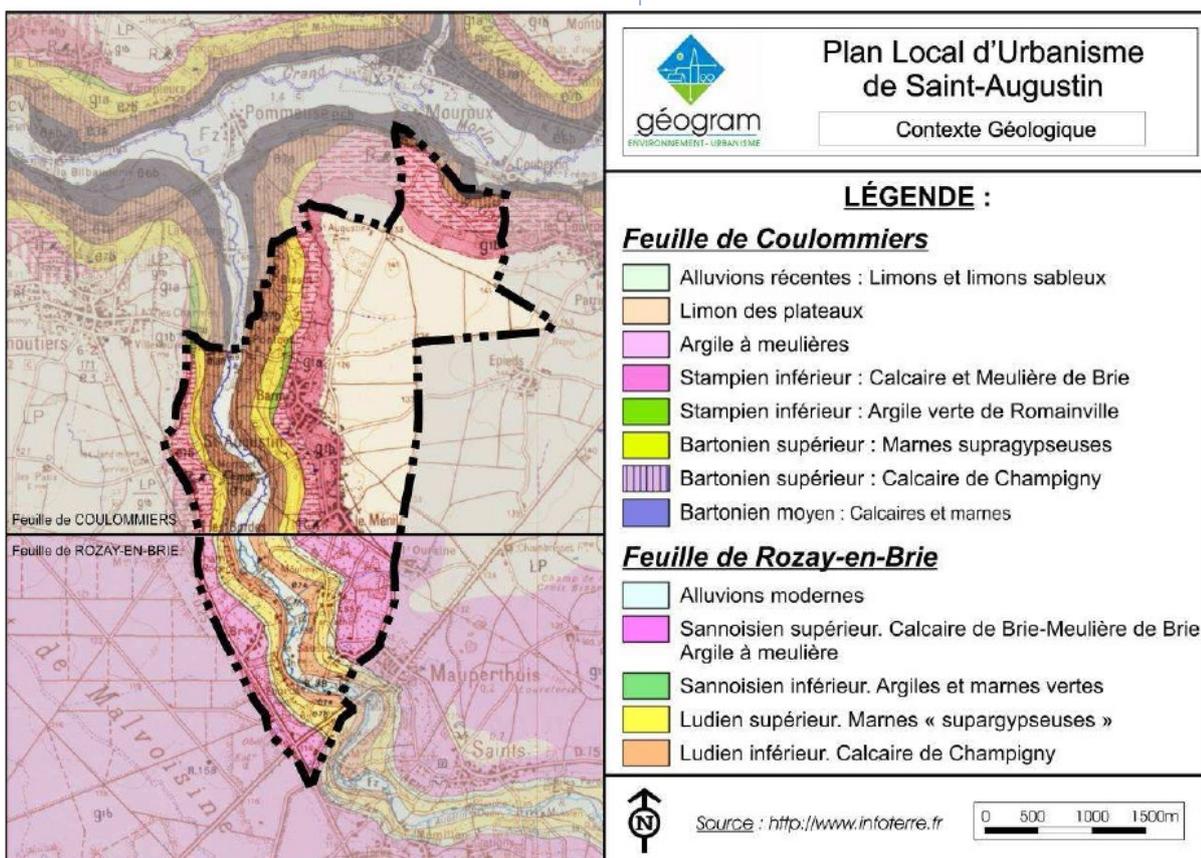
Réfection de voirie

La réfection de la **rue d'Epieds** va débuter le 20 mars :

- réalisation d'accotements renforcés
- Pose de traversées de routes pour l'évacuation des eaux
- Pose d'un enrobé
- Réalisation d'un dos d'âne à l'entrée de la commune

La **rue de la Vallée** sera refaite depuis le croisement avec la rue des Bordes jusqu'à la rue Sainte Fare.

Le haut de la rue du Saussoy en partenariat avec la commune de Mauperthuis.



ELECTIONS

2017 est une année électorale chargée avec pas moins de trois élections :

Les présidentielles, les dimanches 23 avril et 7 mai 2017.

Pour l'élection présidentielle, les horaires d'ouverture des bureaux de vote ont changé : les bureaux fermeront, dans toutes les communes, à 19 heures au lieu de 18 heures (ou plus tard par décision du préfet).

Les législatives 11 et 18 juin 2017.

Les sénatoriales le 24 septembre 2017.

Rappelons que les sénateurs ne sont pas élus au suffrage universel direct mais par un collège d'environ 150 000 grands électeurs. Celui-ci est composé des députés et sénateurs, conseillers régionaux et départementaux, mais surtout de délégués des conseils municipaux, qui représentent 95 % du collège.



La carte d'électeur est un document qui atteste de l'inscription sur les listes électorales de la commune. Elle est envoyée aux nouveaux électeurs l'année qui suit leur inscription.

Traditionnellement, avant chaque élection présidentielle les listes électorales des communes font l'objet d'une « refonte ».

La « refonte » est une opération maté-

rielle visant à mettre à jour les listes en reclassant les électeurs par ordre alphabétique et en leur attribuant un nouveau numéro. En conséquence, **chaque électeur et électrice recevra une nouvelle carte début mars 2017.**

Cette carte sera présentée au bureau de vote le jour du scrutin. Si elle n'est plus en votre possession, vous pouvez néanmoins voter en présentant uniquement une pièce d'identité.

La carte d'électeur sera envoyée par courrier à votre domicile en mars 2017 et au plus tard 3 jours avant le 1^{er} scrutin. Si une carte n'a pas été distribuée avant le scrutin, elle est conservée au bureau de vote. Vous pouvez alors la récupérer en présentant une pièce d'identité.

Pour des raisons d'organisation le bureau de vote sera désormais installé à l'école maternelle. Des panneaux directionnels seront mis en place à cet effet.



Chaque jeune Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à la condition d'avoir effectué les dé-

marches de **recensement citoyen au moment de ses 16 ans**. La mairie informe par courrier le nouvel électeur de son inscription sur la liste électorale de la commune.

FIBRE OPTIQUE

La fibre optique arrive à Saint Augustin!

Vous avez probablement constaté les travaux au long de nos routes pour la mise en place du réseau et des chambres de tirage de la fibre optique. Sous l'impulsion du conseil général, le syndicat **SEINE ET MARNE Numérique** a installé tous les équipements nécessaires à l'arrivée de la fibre chez l'abonné.

Il reste à réaliser l'installation des branchements à l'intérieur du Nœud de Raccordement Optique (NRO) nouvellement installé à côté de la poste.



Une **réunion publique** devrait avoir lieu au printemps pour annoncer le plan de mise en œuvre par Seine et Marne Numérique.

SPORTS ET LOISIRS



La commission Sports et Loisirs lance le **TRAIL de L'AUBETIN**, une course verte de début de printemps, pour faire écho au **RAID de L'AUBETIN** qui a lieu au mois de novembre.

Trois distances sont proposées aux concurrents, exclusivement sur les chemins de la commune : **6,5, 12, ou 20 kilomètres**.

La première édition s'est déroulée le **19 mars dernier** et a rassemblé **301 concurrents** dans une ambiance sportive et festive.

Longue vie au Trail de l'Aubetin!

PNR

Projet du Parc Naturel Régional Brie et deux Morin

Participez au Conseil Local de Développement

Parole de territoire



Comme vous le savez le projet de Parc Naturel Régional Brie et deux Morin est entré en phase de préfiguration et doit à présent construire les grandes orientations du futur Parc. Pour rappel :

« **Un parc naturel régional (PNR) est un territoire ayant choisi volontairement un mode de développement basé sur la mise en valeur et la protection de patrimoines naturels et culturels considérés comme riches et fragiles** ».

Si vous êtes intéressé par le projet du PNR BRIE ET DEUX MORIN inscrivez-vous au Conseil Local de Développement pour y participer ou pour être tenu informé régulièrement de l'évolution du projet.



Projet du Parc Naturel Régional Brie et deux Morin

Participez au Conseil Local de Développement

Parole de territoire



Vous trouverez le bulletin d'inscription sur la plaquette d'information qui vous a été distribuée fin janvier. **(téléchargeable sur le site de la commune)**

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le premier conseil communautaire de la Communauté de Communes issue de la fusion du Pays de Coulommiers et de la Brie des Moulins a eu lieu le lundi 16 janvier 2017. **48 élus y siègent pour représenter les 24 communes membres.**

La nouvelle communauté de communes porte le nom **Pays de Coulommiers**, elle compte 47 000 habitants et son siège social est situé à Coulommiers.

Franck Riester a été élu président et 7 vice-présidents ont été élus à ses côtés à l'occasion de ce premier conseil communautaire :

- **Guy Dhorbait**, Vice-président aux Finances, Assainissement et Transport
- **Bernard Jacotin**, Vice-Président au Développement Économique, Numérique, Administration Générale,
- **Laurence Picard**, Vice-Présidente à l'Aménagement du Territoire et aux Politiques Contractuelles,
- **Daniel Nalis**, Vice-Président à l'Environnement,
- **Sophie Chevrin**, Vice-Présidente à la Petite Enfance, Enfance (Accueils de Loisirs, Pré et Post scolaire), Jeunesse
- **Nicolas Caux**, Vice-Président à la Culture, Sport et Loisirs et à la Sécurité
- **Alain Bourchot**, Vice-Président au Tourisme, Accessibilité, Gens du Voyage

Depuis le 1er janvier, la nouvelle communauté de communes est à l'œuvre pour mener à bien les projets portés par les deux précédentes intercommunalités. Une étude sur les **liaisons douces** à l'échelle des 24 communes sera ainsi lancée début 2017, le **déploiement de la fibre optique** à l'habitant se poursuivra, les travaux de construction de **l'accueil de loisirs** de Boissy-le-Châtel se termineront, le télécentre / espace de coworking ouvrira à Coulommiers et les études seront lancées ou se poursuivront sur tous les autres projets d'équipement (accueils de loisirs à Pommeuse, Mouroux et Coulommiers, Maison des Fromages de Brie, parc d'activités économiques de Voisins Mouroux...).

INFOS MAIRIE

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Les demandes de cartes nationales d'identité (**C.N.I**) se feront désormais sur les sites déjà équipés de dispositifs de recueil (DR), soit 31 communes dans notre département. Dans les faits, les demandes de CNI et de passeports se feront sur les mêmes lieux à partir du **31 mars 2017**.

Certains centres équipés **DR** sont plus encombrés que les autres, il est possible d'obtenir un rendez-vous plus rapide dans d'autres communes. Vous pouvez consulter la liste des communes équipées sur le site internet <https://passeport.ants.gouv.fr>

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

A partir du 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal).

Cette autorisation de sortie du territoire est obligatoire et s'applique dans le cadre de tous les voyages hors de France, individuels ou collectifs : voyages scolaires, séjours linguistiques, etc.

L'autorisation de sortie du territoire (AST) est donnée par un titulaire de l'autorité parentale qui doit compléter et signer le formulaire Cerfa AST et joindre une photocopie de la carte d'identité ou passeport du signataire. Pour voyager, le mineur doit être en possession d'une pièce d'identité valide. (**source : <http://www.education.gouv.fr>**)

PACS EN MAIRIE

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) sera transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1^{er} novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au *Journal officiel* du 19 novembre 2016 (article 48).

VŒUX DU MAIRE



Les traditionnels vœux du maire ont eu lieu comme tous les ans le troisième vendredi de janvier, soit le 20 janvier dernier.

Monsieur le maire a rappelé les réalisations qui ont eu lieu durant l'année 2016, ainsi que les projets à inscrire au budget 2017. Nous vous ferons part en détail des éléments de ce budget lorsqu'il aura été adopté en conseil municipal.

Comme à l'accoutumé, monsieur le maire a tenu à mettre à l'honneur des habitants de la commune, en particulier :

- **M et Mme Robiche**, dont le commerce a fermé définitivement ses portes à la fin du mois de janvier
- **Danielle Spertzagni et Eric Lebreton**, employés de la commune qui partent en retraite cette année
- **Nicolas Moreau**, jeune champion de karting
- Les bacheliers 2016
- Les médaillés du travail

Merci à notre **député maire de Coulommiers Franck Riester** qui nous a fait l'honneur de sa présence.

Après la cérémonie, les habitants et invités se sont retrouvés pour un agréable moment de convivialité et d'échanges autour des buffets de fromages briards préparé par la commune, le cidre bio de M Fahy, les petits fours de la boulangerie Bleecker et les buffets gourmands préparés par M et Mme Didier du Moulin de Saint Augustin. Un excellent début d'année !

LA FETE DES ENFANTS



A l'ouverture des portes de la salle des fêtes, bravant le froid le 9 décembre dernier, de nombreux enfants accompagnés de leurs parents étaient présents pour la première : une fête de fin d'année offerte par la municipalité aux enfants de Saint Augustin.

Après une distribution de gâteaux, chocolat chaud pour les enfants et vin chaud pour les grands, assurée par les conseillers municipaux, tout le monde a assisté au spectacle « **Le père Noël a disparu** »...

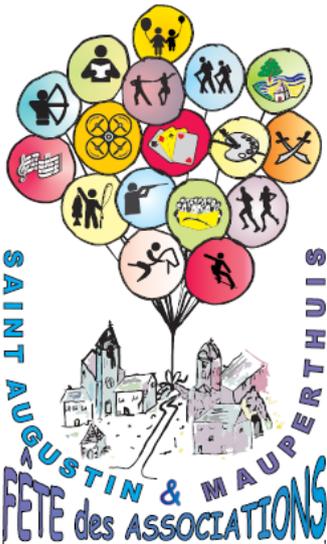
Avant de se quitter, le Père Noël qui avait fait le déplacement depuis la Laponie a rencontré les enfants et leur a distribué des friandises.



Le Forum des associations devient

LA FÊTE DES ASSOCIATIONS

Afin de dynamiser le forum des associations organisé chaque année début septembre et apporter à la population un plus grand choix d'activités autour d'un même événement, les associations de Mauperthuis et Saint-augustin ont décidé de s'unir et d'organiser un forum dynamique et festif appelé **Fête des associations**.



Cette manifestation sera organisée cette année à Mauperthuis, l'année suivante à Saint-Augustin...

Les associations souhaitant participer et qui ne sont pas inscrites doivent prendre contact avec la mairie

Venez nombreux

Dimanche 10 septembre 2017

de 10 h à 17 h

à la salle polyvalente de Mauperthuis.

Une vingtaine d'associations vous feront découvrir leurs activités.

Des démonstrations, expositions, chants, danses, jeux... vous seront proposés tout au long de la journée.

Un programme sera communiqué dès juin 2017.

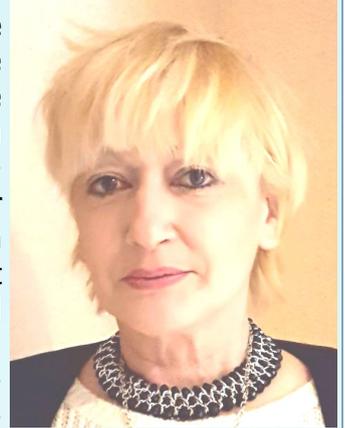
Le rendez-vous à ne pas manquer pour tous ceux qui souhaitent se renseigner ou s'inscrire à leur activité préférée..

..ou tout simplement passer un bon moment avec des femmes et des hommes passionnés et passionnants!



NOTRE AGENCE POSTALE

La gestion rigoureuse et les bons résultats de notre agence postale sont souvent mis à l'honneur : Coulommiers nous a par exemple sollicité en 2016 pour accueillir et former un agent postal pendant 15 jours. Notre agence a été reconnue « site de référence » et nous avons même **reçu des visiteurs d'Amérique du sud qui sont venus s'inspirer de l'exemple de notre village pour ouvrir une agence en Argentine.**



L'agence postale a été classée 1ère de Seine et Marne dans la vente de pièces de collection en argent, et 19ème au niveau national.

Pour mémoire, nous rappelons les horaires et services de notre agence:

Lundi - mardi - jeudi - vendredi

8h30-11h30 /14h30-17h00

Mercredi matin

9h30-11h30

Samedi matin

9h30- 12h30

Levée du courrier 15h30

Le samedi, levée à 11h 15

Tel: 01.64.03.15.00

ACHETER :

Timbres poste

Enveloppes pré-timbrées

Lettres suivies

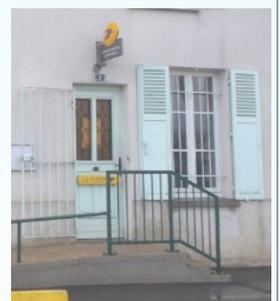
Enveloppes à bulles

Emballages Colis

DEPOSER : vos envois postaux

RETIRER : vos recommandés ou colis

Nous sommes fiers et tenons à maintenir ce service rare et de qualité qui est un atout pour Saint Augustin (la fréquentation est de 800 clients par mois environ)



ANNONCE : JUMELAGE DES 4 SAINT-AUGUSTIN



Cette année, la fête du Jumelage des Saint Augustin aura lieu en Corrèze, pays de la châtaigne, des truffes et des cèpes...

Les 29, 30 avril et 1^{er} mai, nous serons accueillis chez nos amis corrèziens pour un week-end de découvertes, de rencontres et de gaieté.

Au programme : visite du château de Val (Bort-les-Orgues), vallée et gorges de la Dordogne, musée de la Tannerie et du Cuir, initiation aux danses limousines...

Joignez vous à nous pour ces rencontres!

Détente, rires et convivialité assurés.

Pour plus d'informations contacter :

- le Comité des Fêtes par téléphone au 06.81.54.30.88 ou par email cfsa77@gmail.com
- la Mairie de Saint Augustin par téléphone au 01.64.03.15.12 ou par email mairie.saintaugustin77@gmail.com

CONCOURS PHOTOS 2016

Trois photos par participant, noir et blanc ou couleur, ont été présentées au jury et les meilleures photos ont été primées.



Les lauréats ainsi que leurs photos sont consultables sur le site internet de la commune. Le premier prix a été remporté par **Valérie NOUAT** avec « Dans la brume d'Octobre » (page de couverture) .

**INSCRIVEZ VOUS AU
CONCOURS 2017**

(photo Denis De Vienne)

SAINT-AUGUSTIN

**Concours photo 2017
Animaux & insectes**

**du 15 octobre 2016
au 9 septembre 2017**

Renseignements et règlement en mairie
ou sur le site internet de la commune
<http://www.saint-augustin77.fr>

DEPART RETRAITE DANIELLE + ERIC

Danielle Sperzagni et Eric Lebreton, deux employés de la commune entament cette année une retraite bien méritée : nous leur souhaitons de profiter longtemps de cette nouvelle période d'activité!

Nous reprenons ci-dessous les félicitations adressées par M le maire lors de la cérémonie des vœux.



Danielle Sperzagni

« Danielle Sperzagni a passé près de 14 ans au service de Saint Augustin et de ses habitants. Ma chère Danielle est un agent qui a toujours effectué son travail avec soin et qualité. Toujours très disponible, même bénévolement au sein du CCAS dont tu as fait partie durant quelques années.

Tu as toujours fait preuve d'un grand professionnalisme, tu as su faire des merveilles pour le fleurissement de la commune. Je ne compte pas le nombre de félicitations que j'ai reçues à propos de ton travail!

Ma chère Danielle, quelle tristesse de te voir partir en retraite! Au nom de Saint Augustin je te remercie pour ton travail si parfait ! »

Eric Lebreton

« Eric est entré au service de la commune à l'âge de 23 ans (c'est-à-dire hier!) comme garde champêtre cantonnier stagiaire. Il aura donc effectué cette année 37 ans au service de la commune ! Il termine sa longue carrière au grade d'adjoint technique territorial principal de première classe.

Toujours sérieux dans l'exécution de ses missions, il a toujours su faire preuve d'initiative. Agent très discret et très efficace, très compétent et ayant toujours de bonnes relations avec ses collègues.

Eric a également su se faire apprécier de l'ensemble des Saint-Augustinoises et Saint-Augustinois. »



Passation de pouvoir entre Mr Fieffé, ancien garde-champêtre au centre, et Eric à droite, il y a à peine quelques années...



FETE DE L'AGE D'OR



Cette année le traditionnel repas de l'Age d'Or a eu lieu le dimanche 11 Décembre. Ce ne sont pas moins de 152 convives qui ont été accueillis par M. le maire et les membres du CCAS, au son de la musique par la troupe de Serge Marcéau qui nous a proposé un spectacle et des chansons sur le thème Génération Jukebox. Les aînés de notre commune, au détour d'une valse, ont pu se régaler d'un très bon repas confectionné par notre traiteur M. Patrick Robiche et d'un fabuleux dessert préparé par notre pâtissier M. Fabrice Bleeker. Après bien des valses, des tangos et autres danses les invités nous ont quittés vers 19h.

Rendez-vous pour notre prochain repas de l'Age d'or le dimanche 10 Décembre 2017 vers 12h à la salle des fêtes!

ANNONCE CHASSE AUX ŒUFS

La chasse aux œufs aura lieu le Lundi 17 avril sur le site de la Chapelle de Sainte Aubierge après le pèlerinage aux environs de 12h. Comme chaque année des œufs (durs) seront cachés sur le site : un coté pour les petits et un autre pour les plus grands. Après avoir trouvé un œuf les enfants le rapportent au stand : en échange ils ont droit à un cadeau offert par la municipalité. Tous les œufs durs retrouvés servent ensuite lors du verre de l'amitié qui vous sera offert.

Venez nombreux, le pique nique « sorti du panier » permet un moment convivial.

HALLOWEEN, ATTENTION!



ENCADREZ BIEN VOS ENFANTS SUR LES ROUTES DE NUIT



ETAT CIVIL

Théo, Alexis, Benjamin RASSE CASSOTTI né le 9 juin 2016
Alexis, Théo, Benjamin RASSE CASSOTTI né le 9 juin 2016
Hayden, Angel DINIZ né le 25 juin 2016
Lucas, Philippe, Sébastien VENET LAROUANNE né le 24 juin 2016
Leïli LEPROVOST née le 12 juillet 2016
Awena, Annie, Gisèle TOURNEUR née le 12 septembre 2016
Evan ROLLAND MOREIRA né le 7 octobre 2016
Gabin, Didier, Franky DEBIENNE né le 21 octobre 2016
Mélia BETTON née le 26 octobre 2016
Layron, Steven, Teddy DURAND né le 3 décembre 2016
Soan, Yves CHAPLAIN né le 26 décembre 2016
Léa, Emma, Victoria GAUTIER née le 19 janvier 2017

BURDALO Anselmo  **08/11/2016**
CAIROLI Colette, née ORNY **07/12/2016**
LEROUX Evelyne, née HEQUET **09/07/2016**
LOYER Jean, Philippe, Pierre **01/12/2016**
RODRIGUEZ José, Robert **26/11/2016**

Jennifer CASTILLO et AMADO Vincent, 
 le 27/08/2016
Adeline DENIMAL et CADIOU Ludovic,
 le 24/09/2016
Camille IVAIN et CARRE Neil,
 le 25/06/2016
Tiphaine DEMONTRON et FLANDRE Dimitri
 le 16/07/2016
Corinne SCHNEIDER et GASIOR Jean-Claude
 le 14/02/2017
Angélique SOTT et GASPARD Adrien
 le 20/08/2016
Anaïs RIBEIRO et MAKANI Koncilia
 le 03/09/2016
Solenn LOURDEL et SORIN Brian
 le 10/12/2016

MA PETITE FICHE DE RAPPELS... DANS L'INTERET DE MON VILLAGE

LES ANIMAUX DE BASSE-COUR

J'ai des animaux

Je dois respecter la salubrité et la tranquillité publiques.

Bruit des animaux



Le cocorico du coq, le béguètement de la chèvre, le cotcot des poules, le coincin du canard ... sont des bruits considérés « normaux » de voisinage à la campagne. Cependant lorsqu'ils deviennent anormaux, c'est-à-dire répétitifs, intenses, sans répit, de jour comme de nuit, **ils deviennent des troubles pour le voisinage.**

On considèrera que le chant du coq au lever et au coucher du soleil matin est normal. Cependant, s'il chante de façon incessante, nuit et jour, cela sera considéré comme un comportement anormal, donc un trouble du voisinage.

Entretien

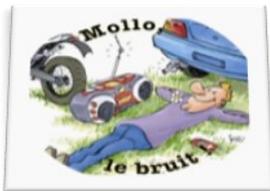
Les fumiers de votre basse-cour doivent être évacués **pour ne pas incommoder le voisinage.**

RAPPEL : Une basse-cour reste une basse-cour, le nombre de ses pensionnaires est limité à 50 animaux de plus de 30 jours et est soumise aux règles générales du Règlement sanitaire départemental.

Au-delà de 50 animaux de plus de 30 jours, votre basse-cour devient un élevage, une installation classée, soumis(e) à une loi stricte nécessitant d'en faire la déclaration.

BRUITS DE VOISINAGE

Je réalise des travaux de bricolage ou de jardinage
Je ne dois pas troubler la tranquillité du voisinage



Je dois respecter les horaires :

Jours ouvrés : de 7 heures à 20 heures.

Samedis de 9 heures à 12 heures
et de 15 heures à 19 heures 30.

Dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

(Source : arrêté de la Préfecture de Seine et marne n°00 DDASS 18 SE du 13 novembre 2000)

TAILLE DES ARBRES ET ARBUSTES

Mes obligations d'entretien et d'élagage



Je suis tenu de couper les branches de mes arbres qui dépassent chez mon voisin, au niveau de la limite séparatrice car mon voisin n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent.

UN METHANISEUR AGRICOLE A SAINTS



Le méthaniseur sera mis en service cet été. Il est visible sur la D402 en sortant de l'Oursine

QU'EST CE QU'UN METHANISEUR AGRICOLE ?

La méthanisation est un procédé de **dégradation de la matière organique** (issue des cultures énergétiques à base de maïs, seigle...) en absence d'oxygène (fermentation dite « anaérobie »). Cette dégradation produit du **gaz méthane**.

COMMENT CELA FONCTIONNE-T-IL?

Chaque jour, le méthaniseur est alimenté par des produits issus de silos de céréales, poussière de chanvre ou par du maïs ensilage, seigle ensilage récolté en CIVE (**Culture intermédiaire à Valeur Énergétique**) sur les exploitations agricoles en automne au printemps et stocké sur les plates formes.

Les CIVE représentent une deuxième culture sur l'exploitation dans l'année. Cette culture n'a pas suffisamment de temps pour arriver à maturation pour l'alimentation, mais suffisamment pour l'ensilage. Elle limite le lessivage des sols et joue un rôle de photosynthèse important.

QUEL IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT?

Un bilan carbone positif : grâce au **digestat**, l'agriculteur bénéficiera d'un engrais naturel en remplacement des engrais fossiles.

Le **digestat** est le produit résidu de la méthanisation, composé de matière organique non biodégradable, des matières minérales et de l'eau. **Les odeurs sont inexistantes** du fait de la digestion dans le méthaniseur des matières organiques responsables des nuisances olfactives.

POUR QUOI FAIRE?

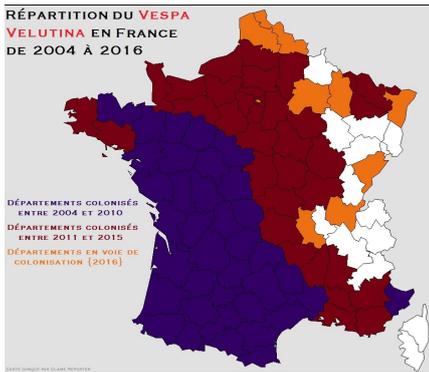
Pour un méthaniseur de 10 000 T/an de CIVE, cela représente 10 Gwh/an de biométhane injecté dans le réseau GRDF de Coulommiers et ses alentours, soit l'équivalent en chauffage et eau chaude sanitaire de 1500 foyers soit 6000 personnes.

Source : site internet SAS AGRI METHA ENERGIE

**Bertrand et Karine FAHY – kfahy@hotmail.fr
Arnaud et Agathe MAURY – agatheetarnaud@yahoo.fr**

ATTENTION, LE FRELON ASIATIQUE ARRIVE CHEZ NOUS

Le frelon dit « asiatique », de par ses origines (Inde et Chine), a commencé à coloniser la France en 2004. Il occupe aujourd'hui une grande partie de notre territoire comme le montre la carte de répartition. De taille légèrement inférieure à celle du frelon européen, il s'en distingue également par une teinte beaucoup plus sombre, des pattes jaunes et la face orange. Les photos ci-dessous permettent de faire la différence et de reconnaître le frelon asiatique :



© Q. Rome

Frelon Asiatique *Vespa velutina*



© Q. Rome

Frelon Européen *Vespa crabro*

Les adultes se nourrissent de fruits mûrs et de nectar, mais ils capturent des insectes, **en particulier des abeilles**, pour nourrir les larves.

Vespa Velutina ne se montre pas plus agressif que ses cousins européens, sa pique est semblable à celle du frelon d'Europe ou de l'abeille. Il est cependant redouté des apiculteurs car il **attaque et peut détruire les ruches des abeilles mellifères**.

73% arbres à plus de 10m
10% bâtiments
3% haies
sphérique à piriforme
ouverture petite et latérale
~ 60x80 cm



Il est donc important de tenter de limiter la prolifération de ce frelon et **de signaler sa présence, ou la présence de nids** : ce signalement peut se faire en mairie, auprès des agents ou de M Colin.

L'ouverture latérale est typique du nid du frelon asiatique.

Le vol stationnaire bruyant peut permettre de localiser et reconnaître un individu isolé.

Prévention, lutte

Durant l'hiver le nid est vide, seules quelques reines parviendront à survivre jusqu'au printemps en s'enterrant. Il est donc inutile de détruire les nids durant cette saison. Il semble que le moment le plus propice soit la **mi-juillet**, avant la naissance des futures reines et l'essaimage.

Plusieurs moyens de lutte peuvent être utilisés :

- piégeage : moyennement efficace, il a l'inconvénient de détruire d'autres insectes, **uniquement de mars à avril**
- Protection des ruches : il existe des « portes » d'entrée sélectives empêchant le passage des frelons
- Une plante carnivore (*Sarracenia oreophila*) semble donner de bons résultats

APPRENEZ A LE RECONNAITRE ET SIGNALEZ SA PRESENCE.

NOTRE REFERENT COMMUNAL EST M. COLIN (09 51 75 48 73)

EXPOSITION SALON DE PRINTEMPS de la PALETTE DES AMIS les 1er et 2 AVRIL 2017 dans la salle des fêtes de SAINT AUGUSTIN

Cette exposition rendra hommage à notre ami
et artiste **Michel ESTEVE**, décédé en janvier
dernier.



Michel ESTEVE, l'église de Saint Augustin



Si vous aimez la pêche à la truite, rejoignez-nous sur les bords de la **rivière l'Aubetin à Saint Augustin (77)**

Le tarif

Carte saison 2017

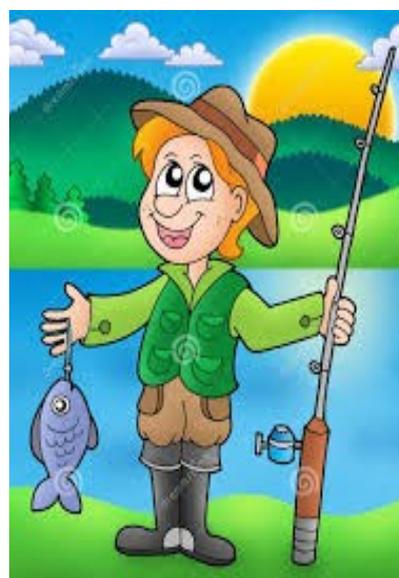
Adulte : 145 €

Enfant : <-de 16 ans> : 70€

Carte à la journée

Adulte : 15€

- de 16ans : 10€



Permis national obligatoire

Pour tous renseignements supplémentaires contactez :

M. CHOPPIN

06.16.27.65.71

M. BARRAS

06.48.76.91.42

M. DUMEZ

06.76.94.87.69

**Bonne saison de
pêche à tous**



France Haidong Gumdo

L'année 2016 a été une année très riche en événements, en rencontres et en partages. L'ensemble des pratiquants et non pratiquants gardent des souvenirs inoubliables et des images d'instant de convivialités que chacun d'entre nous aspire à retrouver au plus vite.

Ainsi, nous avons eu l'immense plaisir d'organiser et de partager de merveilleux moments lors de trois stages nationaux ouverts à tous et lors des rencontres nationales de l'amitié.

Nous avons eu l'occasion de faire un déplacement en EUROPE, plus précisément en Allemagne pour les MULIMPIA : il s'agit de rencontres multidisciplinaires entre arts martiaux.

2017, l'année du coq de feu, promet d'être aussi riche et palpitante. En janvier nous avons eu la visite de Maître HAN et Maître LEE, spécialement venus de Corée pour un stage national. A cette occasion, nous avons été ravis de pouvoir accueillir des pratiquants Espagnols et Italiens.

D'autres dates nous attendent encore sous la direction de notre Headmaster, Maître Jean François CAPOZZI : un stage national en avril 2017, les rencontres nationales de l'amitié en Juin 2017, et bien d'autres surprises en cours d'année.

Vous pouvez retrouver des informations complémentaires sur notre site www.haidong-gumdo.fr

**Nous sommes présents à la salle des fêtes de Saint AUGUSTIN le mardi de 20H à 21H30.
N'hésitez pas à nous rejoindre.**

LES ASSOCIATIONS DE SAINT AUGUSTIN

LE PANIER DU LAVOIR <i>AMAP : Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne</i>	MISSIO Lila	06.95.54.85.62	lepanierdulavoir@gmail.com	
ASCA77 <i>Pratique et promotion d'activités culturelles et sportives</i>	GHIRARDO Evelyne	06.59.50.05.08	ascasaintaugustin@gmail.com	
Française de Haidong Gumdo <i>Sabre Coréen</i>	CAPOZZI Jean-françois	06.10.50.45.72	eldacapozzi@hotmail.fr	
BIENVENUE A L'ECOLE <i>Assiation de Parents d'élèves</i>	BARREAU Marc	06.61.79.24.93	marc.barreau@bbox.fr	
COMITE DES FETES <i>Fêtes et manifestations de la commune</i>	BOUTON Samira	06.81.54.30.88	cfsa77@gmail.com	
FRIMOUSSE ET CIE <i>Accueil des Enfants</i>	LE CORRE Agnès	06.82.38.05.29	frimousseetcie77515@gmail.com	
LA PALETTE DES AMIS <i>Activités artistiques (peinture)</i>	PHILIPPE Daniel	01.64.20.68.12		
LA TRUITE SAINTAUGUSTINOISE <i>Pêche</i>	CHOPPIN Christian	06.16.27.65.71	christian.choppin@free.fr	
LE LIEN DE SAINT AUGUSTIN <i>Détente, loisir, entretien physique, culture</i>	GUILLEMIN Noëlle	01.64.20.79.75		
LES P'TITES AILES <i>Aéromodélisme</i>	EBERHARDT Michel	06.24.86.25.22	contacts@ptitesailes.fr	
Mini Club - Cub Energie <i>Activités sportives et culturelles</i>	LE FRESNE Frédérique	06.03.66.93.88	association@mini-club.fr	
SAAT <i>Préservation et mise en valeur de l'environnement, du cadre de vie et du patrimoine du village</i>	DE PUYFONTAINE Gérard	06.07.86.83.79	saat77515@hotmail.fr	

Les associations souhaitant participer à la Fête des Associations et qui ne sont pas inscrites doivent prendre contact avec la mairie avant le 15/03/2017

TERRASSEMENT	BMTP	01.64.20.04.58 06.07.81.40.86
ELECTRICITÉ GÉNÉRALE	Jérôme HOS	06.03.03.01.72
PLOMBIER	Grégory BRUNEAUX	06.89.49.78.00
MAÇON	Les Bâtitseurs de Seine-et-Marne	01.64.75.19.69
MENUISIER	Blezy-Davalo SARL	01.64.20.81.70
EXPERTISE ET CALCUL DE STRUCTURES	JPS	01.64.20.01.70
EPAME PAYSAGES	Sylvain Niemann	06.37.71.08.19
GARAGISTE	Gérald BOULANGER	01.64.03.20.89
LETY COIFFURE	Coiffure à domicile	06.51.59.87.16
BOULANGERIE	Fabrice BLEECKER	01.64.03.15.16
ECO CHAUFFAGE BIOMASSE	Antoine CROMBEZ	06.25.94.41.36
TOUS SERVICES 77	Romain JOZON	06.45.70.60.89
CHENIL DRESSAGE	Chantevent	01.64.65.02.64

SERVICES	Sous-préfecture	01.60.09.83.77
	Tribunal de Grande Instance	01.60.09.75.00
	Tribunal de Commerce	01.60.25.85.20

MÉDECIN GÉNÉRALISTE	Véronique CHASTEL GIGNAC	01.64.03.37.87
MÉDECIN GÉNÉRALISTE	Serge COULON	01.64.03.37.87
DENTISTE	Geneviève FIESCHI	01.64.03.59.62
OSTÉOPATHE	Coline KAPFER	01 64 20 79 10
KINÉSITHÉRAPEUTE	Pierre Christian IVANOFF	01.64.20.50.85
INFIRMIÈRE	Asmae FARAJ Laetitia BRULEZ	01.64.65.57.53
PHARMACIE	Dominique BEAUJEAN	01.64.20.75.54
SOPHROLOGUE	Jean François CAPOZZI	01.64.20.50.85

NUMEROS D'URGENCE	POMPIERS	18
	URGENCES	112
	SAMU	15
	POLICE	17 ou 01.64.75.63.90
	GENDARMERIE	01.64.03.00.20
	Centre anti-poison	01.40.05.48.48
	SOS Drogue	113
	Enfance Maltraitée	119
	Sida Info Service	0800.840.800

PRATIQUE	Déchetterie	01.64.24.75.75
	Piscine de Coulommiers	01.64.20.81.12
	AUBINE	01.64.03.30.14

TAXIS	Pommeuse	01.64.03.55.98
	Coulommiers	06.08.62.47.45
	Mauperthuis	06.08.61.94.66



Responsable de la rédaction :
La commission Information - Communication
David HOGUET
Pour nous joindre : 01.64.03.15.12
mairie-saintaugustin@wanadoo.fr
Ou par courrier à la mairie à l'intention de
La commission Information - Communication
Retrouvez votre Petit Journal en ligne :
<http://www.Saint-Augustin77.fr>